



MUNICIPALITÉ DE BOTTENS

Bottens, le 25 octobre 2021

Au Conseil communal
de et à
1041 Bottens

Préavis municipal n° 2021-21
relatif à la
Demande de crédits complémentaires pour les dépassements budgétaires 2021

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1. Préambule

Le règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCCom), traitant du budget de fonctionnement, indique en son article 10 que :

« La Municipalité veille à ce que les crédits accordés ne soient pas dépassés. Lorsqu'un crédit est épuisé, il ne peut être engagé de dépenses supplémentaires sans l'autorisation préalable du conseil communal, sous réserve des dispositions de l'article 11 (dépenses imprévisibles et exceptionnelles) ».

Pour respecter cette loi, la Municipalité présente une demande de crédit complémentaire en principe annuellement.

2. Demande de crédits complémentaires

Compte	Chapitre	Intitulé	Budgété	Comptabilisé ¹	Crédit complémentaire demandé
1100.301	Administration	Traitement du personnel	326'057	275'893	33'500
1100.303	Administration	AVS/AI/APG/AC et AF	47'105	47'475	16'500
1100.304	Administration	Caisse de pension	13'000	24'465	17'000
1100.352	Administration	Part. lignes trafic régional	62'929	-	1'829
1100.366	Administration	Aides individuelles	2'000	3'367	2'000
2200.318	Finances	Honoraires et prestations	3'500	5'012	3'500
3540.314	Salle polyvalente	Frais d'entretien	25'300	18'472	5'000
Total					79'329

¹ Comptabilisation au 25 octobre 2021.

Raisons des demandes de dépassements

Compte	Chapitre	Remarque
1100.301	Administration	Lors de l'élaboration du budget 2021 la modification de l'effectif du personnel communal n'était pas encore connue. De cette augmentation il convient de déduire les remboursements perçus de notre assurance perte de gain, à ce jour CHF 22'886.95 au titre des neuf premiers mois de l'année.
1100.303	Administration	
1100.304	Administration	
1100.352	Administration	Chiffre communiqué par l'Etat le 22 octobre.
1100.366	Administration	Durant l'interruption des locations du refuge la Municipalité a continué à verser un montant de base à son intendante.
2200.318	Finances	La commune a actuellement trop de liquidités, un emprunt arrive à échéance cet automne et les travaux de transformation du Battoir vont permettre de régulariser cette situation lors du prochain semestre.
3540.314	Salle polyvalente	Il a fallu faire intervenir les entreprises Liaudet Pial et Pittet pour l'entretien des canalisations d'eaux claires, ces dernières étant bouchées par de nombreux cailloux, cela a eu pour conséquence des inondations au local du ski-club.

3. Conclusion

Ceci exposé, la Municipalité vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :


Le Conseil communal de Bottens

- Vu le préavis municipal no 2021-21 ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;
- Entendu le rapport de la Commission des finances ;

Décide

de donner à la Municipalité son approbation sur la demande de crédits complémentaires pour les dépassements budgétaires 2021.

Au nom de la Municipalité de Bottens

Le Syndic  Le Secrétaire ad interim 

L. Imoberdorf  N. Salis

The official seal of the Municipality of Bottens is circular, featuring a central shield with a crown on top. The shield contains the words 'LIBERTÉ ET PATRIE'. The outer ring of the seal contains the text 'MUNICIPALITÉ DE BOTTENS'.

Municipal responsable du dossier : Laurent Imoberdorf